

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 SEPTEMBRE 2014

**PRESENTS** : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, GERBAUD, ROULLEAU, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mr Vincent ROULLEAU a été désigné secrétaire de séance.

## **1 – FIXATION D'UN TARIF POUR LES ENFANTS QUI ONT PARTICIPE CET ETE A UNE NUIT AU CENTRE DE LOISIRS** (061-14)

Madame Anne GODREAU, adjointe chargée du fonctionnement de l'accueil de loisirs informe le conseil que quatre enfants ont participé à une nuit à l'accueil de loisirs « Sans Soucis » cet été. Elle suggère au conseil, en concertation avec la commission garderie périscolaire, d'appliquer un tarif de 4 € par nuit. Après en avoir délibéré, le conseil décide de fixer le tarif de 4 € la nuit pour les enfants concernés.

## **2 –TARIFS HORAIRES POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS SOUCIS POUR L'ANNEE 2014**(062-14)

Madame Anne GODREAU, adjointe chargée du fonctionnement de l'accueil de loisirs rappelle au conseil la délibération prise le 19 novembre 2013, fixant les tarifs de l'accueil de loisirs « Sans Soucis ». Pour être en conformité avec la convention de versement de la prestation de service dont la commune a fait le choix d'une facturation à l'heure, la CAF demande de revoir le règlement de fonctionnement en mentionnant un tarif horaire pour les différents coefficients.

Après en avoir délibéré, le conseil reprend les mêmes tarifs que ceux indiqués sur la délibération du 19 novembre 2013 en y ajoutant les tarifs horaires comme suit :

	Nombre d'heures	QF< 500		QF 501- 700		QF 701 - 900		QF + 900	
		Tarif horaire	Total	Tarif horaire	Total	Tarif horaire	Total	Tarif horaire	Total
Journée avec repas et goûters (9H à 17H)	8 H	1.12 €	9.00 €	1.37 €	11.00 €	2.00 €	16 €	2.04 €	16.35 €
Demi-journée De 9 H à 13 H ou de 13 H à 17 H	4 H	1.56 €	6.25 €	1.81 €	7.25 €	2.43 €	9.75 €	2.50 €	10 €
Heure péricentre	1 H		1 €		1.25 €		1.50 €		2 €

Petit déjeuner	0.80 €
Supplément déplacement	3.50 €

## **3 – AVENANT AU MARCHE DE VOIRIE** (063-14)

Mr Dominique BROSSEAU, adjoint à la voirie, a donné connaissance au conseil de l'avenant n°1 du marché de voirie. Des travaux supplémentaires concernant la création d'un busage route des Salinières et d'un à la Gare pour 6 580 € H.T. sont nécessaires, une somme de 1 262 € H.T. vient en déduction pour des travaux supprimés ce qui donne la plus-value suivante :

Entreprise	Montant H.T. de base	Avenant précédent	Avenant H.T.	Nouveau montant	Variation totale
COLAS Centre Ouest	97 580.50 €	/	5 318 €	102 898.50 €	+ 5.45 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette plus-value et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint à la voirie à signer l'avenant à intervenir. Les crédits sont inscrits sur la décision modificative n°2.

La commission voirie est invitée à la réception des travaux, prévue le mercredi 8 octobre, à 16 h 30 à la Mairie.

Mr BROSSEAU informe le conseil que le point à temps est terminé. Certains autres endroits endommagés seront à examiner.

#### **4 – DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET COMMUNAL** (064-14)

Le Conseil Municipal décide d'effectuer la décision modificative suivante :

##### **FONCTIONNEMENT**

CHAP	COMPTE	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
74	7472	Régions		-5 460	Subvention à ne recevoir qu'en 2015 pour les zones humides
74	7478	Autres		+2 500	1100 € CNRACL (démarche de prévention) +1400 € acompte entretien de Bourdin
<b>023</b>	<b>023</b>	<b>Virement de la section d'investissement</b>	<b>- 2 960</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>- 2 960</b>	<b>- 2 960</b>	

##### **INVESTISSEMENT**

CHAP	COMPTE	OPER.	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
<b>021</b>	<b>021</b>	<b>OPFI</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>		<b>-2 960</b>	
21	2151	62	Travaux de voirie	+9 000		Complément éclairage public Rue Roche Batiot et avenant marché voirie
20	2031	79	Frais d'études	-1 460		Crédits en +
21	2184	61	Mobilier	500		Tables cantine
024	024	OPFI	Produit de cession		+ 3 000	Vente local de stockage
16	1641	62	Emprunts en euros pour la voirie		+ 8 000	Soit 97000 € (DM du 10.07) + 8000€ = 105 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>8 040</b>	<b>8 040</b>	

La commission finance propose au conseil de solliciter le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Epargne pour faire un court terme TVA de 20 000 € ainsi qu'un prêt sur 15 ans de 85 000 €, à taux fixe, avec un remboursement annuel ou trimestriel. Le conseil accepte cette proposition.

#### **5 – DECISION PRISE PAR DELEGATION**

Accord du devis de Véolia eau pour le curage et le passage de la caméra sur 460 ml du réseau d'eaux usées route des Salinières, pour un montant de 1 468.32 € TTC.

#### **6 – INFORMATIONS DIVERSES**

1 –Peinture du logement 4 bis Place de l'Eglise : Joël CHATEIGNER, adjoint aux bâtiments, informe le conseil que les travaux sont terminés et corrects. La rampe de l'escalier a également été peinte pour être en harmonie avec le reste.

2 – Peintures extérieures de l'église : elles sont en cours ainsi que la réfection du porche.

3 – Café : L'entreprise CHATEVAIRE de Chantonay a maçonné les

pierres cassées au mortier paysagé et a remis en état le muret.

4 –Expo-vente de l'association « Doigts de Sirènes » le dimanche 30 novembre : Le Maire en concertation avec les adjoints, propose que cette salle soit mise à disposition gratuitement pour la 1<sup>ère</sup> année. Lors de la révision des tarifs des salles, en novembre, le conseil décidera ou non d'une nouvelle rubrique dans les locations concernant la salle 2 pour des manifestations du type « Expo-vente ».

« L'actusirénémontaine » : Les échos sont très bons. Elle est facile à lire, les articles étant courts et d'actualité. A l'avenir cette gazette serait distribuée vers juin, juillet en complément du bulletin municipal qui paraît en janvier.

6 – Bouchons de l'avenir : Un container est placé en face de la porte d'entrée du foyer rural. (voir l'info sur L'actu N°1)

7 – Opération Nettoyons la Nature : Anne BRAUD, porte-parole de l'école, a informé le conseil de cette opération qui s'est effectuée vendredi dernier. Les élèves de la GS aux CM2 ont participé à cette action mise en place par les Centres Leclerc. Les enfants ont reçu des gants et des sacs afin de réaliser l'opération en toute sécurité. Accompagnés d'une dizaine de parents, les différentes classes ont sillonné les divers secteurs du bourg, en lien avec la mairie. La collecte a été d'une petite dizaine de kilos de déchets de toutes sortes. De retour à l'école, les enfants, sous les conseils des enseignants, ont trié ces déchets selon la classification préconisée par le SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères). Cette action très pédagogique pour les enfants, sera à renouveler en 2015.

Par la même occasion des membres de la commission « Aire de loisirs » émettent le souhait d'y installer une poubelle, de même qu'un support cycles et un cendrier. Affaire à suivre. Deux pancartes évoquant l'usage et la sécurité de cette aire, vont être installées d'ici peu.

8 – Inventaire des zones humides : Blandine RENO du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) a tenu des permanences à la mairie, le lundi 22 septembre et le mercredi 24 septembre pour que les agriculteurs et les propriétaires consultent la cartographie des zones humides de la commune. Ils pouvaient s'exprimer sur le travail réalisé. La chargée d'études doit revenir sur le terrain avec les propriétaires ou les exploitants afin d'étudier les remarques formulées. La commission se réunira le 22 octobre en présence de Pascal MEGE, animateur du SAGE du Lay (Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour donner le compte rendu de l'enquête. Par la suite, une délibération sera à prendre par le conseil. La décision finale reviendra au SAGE du Lay.

9 – Relais d'assistantes maternelles : En lien avec la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile), les assistantes maternelles se réuniront

une fois par mois à l'accueil périscolaire et de loisirs. Mme Anne MARY est la coordinatrice pour la commune. Les activités se feront de 9 h 30 à 11 h 30. Les enfants venant quand ils veulent et pour une durée libre, participer aux animations. Une réunion d'information pour toutes les assistantes maternelles est prévue le mardi 7 octobre, à 20 h 30, salle 2, avec la personne de la P.M.I. qui interviendra.

10 – Restitution thermographique : les journées de l'énergie auront lieu le vendredi 17 octobre de 14 h à 18 h et le samedi 18 octobre de 10 h à 18 h, à la Maison de l'Intercommunalité à Pouzauges (près de l'Echiquier). Le but de ces journées est de sensibiliser la population aux déperditions de chaleur de leurs habitations. Pour Monsireigne, la secrétaire Elise PENAUD, formée à l'utilisation du logiciel informatique concerné, tiendra une permanence le vendredi 17, à la Communauté de Communes, ainsi que le Maire et un conseiller, le samedi. Les personnes intéressées doivent venir avec un justificatif de domicile.

11 – SCOM et Trivalis : Une réunion de présentation de la gestion des déchets par le Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères et TRIVALIS aura lieu le jeudi 30 octobre 2014 à 19 h 00 à l'Echiquier de Pouzauges. Cette réunion d'information est destinée aux conseillers municipaux et aux agents communaux et intercommunaux (administratifs et/ou techniques).

12 – 11 novembre prochain : En lien avec l'association des anciens Combattants, la municipalité entend lui donner un caractère particulier à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration de la guerre 14-18. Les enfants des écoles seront amenés à participer de manière active.

13 – Cyclisme : Championnat de France professionnel du Contre la montre individuel : Il aura lieu à Chantonnay, le circuit arrivant de la Louraie et traversant le bourg pour rejoindre Saint-Prouant. Après avoir pris l'avis du conseil, il a été décidé que les cyclistes passeraient dans le centre bourg, le jeudi 25 juin, dans l'après-midi. Les Sirénémontains seront avertis à temps des dispositions à prendre suite à une telle manifestation. La sortie de l'école et l'accès aux divers services seront étudiés.

14 – SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du bocage Vendéen : Mr le Maire informe le conseil qu'il s'agit d'un document qui doit permettre de donner une cohérence, de garantir un aménagement harmonisé au territoire formé de huit communautés de Communes du Haut Bocage vendéen. Une réunion a eu lieu ce jour pour présenter le travail réalisé. Le diaporama a été transmis à chaque conseiller. La 1<sup>ère</sup> phase devra être terminée fin 2015.

15 – Distribution de la revue les 2 Becs : Celle-ci a été remise à chaque conseiller

16 – Logement 13 rue de Rochereau : Il va être loué au 1<sup>er</sup> octobre. Une nouvelle clause sera formulée sur le contrat de location, concernant le non remplissage de la cuve de fuel.

17 – Assemblée Générale de l'Ecole : Elle aura lieu le mardi 14 octobre à 20 h 30 à l'Ecole.

**La prochaine réunion du conseil aura lieu le mardi 28 octobre à 20 30**

Vu le secrétaire de séance,

Le Maire  
Michel BOCQUIER